

Cependant Canagrex aura des difficultés à surmonter. Si on dressait une brève liste des produits dont s'occupera probablement Canagrex—produits que l'on pourra réussir à exporter—sur cette liste figureraient, sans ordre de priorité, le porc, les pommes de terre, les coupes de bœuf de choix (bœuf en conserve), des produits spécialisés tels les lentilles, les fèves des marais, la moutarde, la graine de fêtuque, les pois, les haricots frais, les pois et haricots séchés, frais ou surgelés et d'autres légumes, essentiellement surgelés. Nous parvenons à produire des légumes racines à des prix très abordables. Nous avons également certains espoirs pour la pomme et ses produits, et sous réserve de certains changements dans l'économie mondiale, nous croyons pouvoir écouler les produits de la volaille, dont des poussins et des sujets reproducteurs, et accroître nos ventes de sperme.

Quand nous considérons cette liste, le rôle de Canagrex, son budget et les directives qu'on va probablement lui donner, nous pouvons conclure que sa première tâche consistera—peut-être malheureusement—à déployer des efforts considérables pour accroître les ventes de ces produits. En ce qui concerne le porc, par exemple—sujet que je connais quelque peu—quelques-uns des artisans de Canagrex ont sûrement pensé qu'il serait un des premiers clients produits à prendre en charge: mais la commercialisation du porc soulève des difficultés qui ne se poseront pas pour d'autres denrées moins bien placées, simplement parce que leur commercialisation est plus récente. Il existe un certain nombre d'agences de commercialisation du porc dans les provinces. De même, toutes les conserveries sont en mesure de traiter un volume de porc considérable et elles cherchent à en exporter. En somme, quand des acheteurs étrangers se montrent intéressés par le porc canadien, il ne manque pas de vendeurs de chez nous pour aller frapper à leur porte. Si nous pouvions nous présenter à ces clients étrangers avec un seul office de commercialisation, ce serait à l'avantage des producteurs, des transformateurs et de toute l'industrie canadienne du porc. Toutefois, dans le climat concurrentiel qui règne actuellement au Canada, ce sera chose très difficile. Les administrateurs, les directeurs et le premier dirigeant de Canagrex devront non seulement être d'excellents vendeurs et connaître le marché international, mais ils devront également être en mesure de concilier les divers secteurs, associations et groupes au Canada s'ils veulent être en mesure de garantir un produit.

A mon avis, c'est un des problèmes fondamentaux auxquels Canagrex se heurtera. La société réussira peut-être à réunir un groupe de gens qui connaissent bien l'exportation et savent établir des contacts pour l'exportation des produits agricoles, mais le soutien—la production unifiée, la voie hiérarchique pour ainsi dire qui va jusqu'au consommateur—qu'on trouve dans les organismes qui vendent un seul produit, notamment la Commission canadienne du blé, la Commission canadienne du lait fera défaut au sein de Canagrex. C'est, à mon avis, une de ses lacunes, étant donné qu'il s'agit d'un organisme qui doit compter sur une participation volontaire. Il réussira donc à

fonctionner dans la mesure où il parviendra à concilier les divers secteurs de l'industrie.

● (2050)

Je voudrais indiquer brièvement combien difficiles seront cette tâche et la situation dans laquelle Canagrex se trouvera. Comment un tout nouvel organisme réussira-t-il à s'infiltrer du jour au lendemain, mettons dans le marché japonais du porc, alors que nous avons déjà en tout huit ou neuf sociétés et assurément quatre ou cinq très importantes conserveries de viande qui tentent et réussissent parfois à s'imposer sur ce marché chaque mois de l'année? Ces conserveries renonceront-elles à leur accès au marché japonais au profit de Canagrex? J'en doute, monsieur l'Orateur. Elles ne se désistent ni pour les offices de commercialisation du porc au Canada ni pour qui que ce soit d'autre. En tentant d'intervenir sur ce marché, la société Canagrex devra-t-elle faire comme d'autres commissions provinciales et certaines conserveries, c'est-à-dire offrir un meilleur marché, un prix plus faible et nous espérons un meilleur produit? Comment pourra-t-elle agir ainsi tout en offrant un marché avantageux aux producteurs canadiens? C'est une énigme qui devra être résolue au comité de l'agriculture. A mon avis, elle devra être résolue avant que Canagrex ne soit constituée.

Je comprends que les 11 administrateurs pourront établir eux-mêmes en quelque sorte leur propre mandat et dresser eux-mêmes tous les trois ans leur programme de commercialisation, mais il leur faudra des directives pour agir intelligemment. Je n'y trouve aucun avantage immédiat, à moins qu'ils n'obtiennent le soutien accru dont ils ont besoin pour conquérir les marchés importants comme celui du porc. C'est dommage, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, le gouvernement avait fait croire aux Canadiens que Canagrex aiderait nos exportateurs à vendre des produits importants comme la viande de porc. Je crains qu'avec ce bill, cela ne risque pas de se produire.

Nous savons, d'après la description que le ministre nous a faite de Canagrex et celle que nous avons lue dans les documents qui nous ont été fournis avant que le bill soit présenté, que cette société est censée pouvoir intervenir sur le marché toutes les fois qu'elle le juge nécessaire ou souhaitable, afin d'acheter, de transformer ou de vendre les produits. Je félicite le ministre et le gouvernement d'avoir maintenu ces pouvoirs dans le bill en dépit des critiques des dirigeants du Conseil canadien des viandes, comme on l'appelle. Le gouvernement et les députés doivent cependant savoir que même si Canagrex peut intervenir et acheter à n'importe quelle étape de la transformation elle doit tout de même le faire en concurrence avec les transformateurs et, dans certains cas, avec les offices de commercialisation. Il sera parfois très difficile aux producteurs de se voir le moins avantageux car afin de soutenir la concurrence il leur faudra probablement vendre moins cher et de la sorte les efforts de tout le secteur agricole seront unifiés ce qui était, je crois, au départ l'objet de la mesure.

Une voix: Comment la concurrence va-t-elle faire baisser les prix?